

Compte rendu du Conseil d'Administration n° 1 du jeudi 26 Septembre 2019

Collège Antoine Guichard

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration débute à 18h. Il y a 22 votants. Une secrétaire de séance est désignée parmi les professeurs : Mme Caroline Martin.

Des modifications à l'ordre du jour sont proposées : Les points 5 et 6 du I (Vie de l'EPLE) sont enlevés et des points 5, 6, 7, 8 et 9 sont rajoutés au II (Gestion matérielle et financière). Il y a aura une question de la fédération de parents d'élèves PEEP.

Ordre du jour voté à l'unanimité : 22 pour

Les parents signalent ne pas avoir reçu le compte rendu du Conseil d'Administration du 25 juin 2019. M. Ducray, principal, en fait lecture.

Compte rendu du CA du 25 juin 2019 voté à l'unanimité : 22 pour
--

I – Vie de l'EPLE

1. Bilan de la rentrée scolaire

M. Ducray, principal, signale que ce bilan a été évoqué avec les enseignants en conseil pédagogique, et, avec les parents lors des réunions parents-professeurs du début d'année. En début d'année, il manquait un enseignant d'anglais pour une classe de troisième et un enseignant d' E.P.S (6 heures = 2 classes). Les choses sont rapidement rentrées dans l'ordre.

Cette année, il y a 746 élèves au collège, 55 enseignants, 9 personnes à la vie scolaire (6 postes), 13 personnels adjoints techniques, 3 personnels de santé et 5 personnels à l'administration.

Ce qui caractérise le Collège Antoine Guichard :

- **L'inclusion scolaire** : Le dispositif ULIS, travail mené avec le DAI de Montrond-les-Bains, le sport partagé (un créneau U.N.S.S.). Un projet va également être mené en 4ème avec le DAI, un autre avec l'IEM de la Grande Terre.

- **La section Ultimate** est un succès. Cette année, il y a 29 inscrits. Madame Barithel sera épaulée par une AED lors des entraînements du mardi soir.

- **La démarche de développement durable** avec l'éco-club, les éco délégués, les différents projets (Jardin médiéval pour l'année 2018-2019). Cette année, nous souhaitons avoir un éco délégué par classe, servant de relai pour les diverses informations, sans que celui-ci ne soit nécessairement inscrit à l'éco club.

- **Le projet BYOD** : nous sommes toujours en attente d'une réponse du ministère.

- **La section des cadets de la sécurité civile** : l'ouverture de la section s'est faite cette année. Antoine Guichard est le 7ème collègue de la Loire a bénéficié du dispositif, pour une durée de quatre ans. Cette section concerne 12 élèves du niveau 4ème. Les élèves seront sensibilisés aux risques majeurs et auront pour rôle d'être des assistants de sécurité lors de différentes actions du collège (alertes incendies...). Ils participeront aussi à certaines cérémonies aux côtés des pompiers. La cérémonie d'intégration des cadets aura lieu le lundi 7 Octobre à 18h.

Les effectifs :

6 ^e : 191 élèves	Moyenne d'élèves par division : 27,30
5 ^e : 203 élèves	Moyenne d'élèves par division : 29
4 ^e : 190 élèves	Moyenne d'élèves par division : 27,15
3 ^e : 162 élèves	Moyenne d'élèves par division : 27

Il y a 27 divisions au collège et une moyenne générale d'élève par division de 27,60.

M. Ducray, principal, évoque l'utilisation de la marge d'autonomie de l'établissement qui a déjà été approuvée en CA lors du vote de la dotation globale des moyens. Mme Desseignet, principale-adjointe, rappelle que si ces dispositifs permettent de travailler avec des plus petits groupes d'élèves et que cela rajoute des contraintes sur les emplois du temps.

Résultats du DNB :

Sur 146 présents, 136 ont été admis : soit un taux de réussite de 93,20%. La moyenne nationale est de 86,5%, la moyenne académique de 85,8% et la moyenne du département de 86,3%. 71,2% des présents ont obtenu une mention.

Affectations post-3^e :

67,08% des élèves en Seconde GT

29,11% des élèves en voie pro dont 82,61% en bac pro et 17,39% en CAP ou apprentissage

2,54% des élèves ont demandé un redoublement ce qui représente 4 élèves (trois redoublent dans l'établissement).

1, 27% des élèves (soit deux élèves) n'ont obtenu aucune orientation et sont considérés comme des élèves décrocheurs.

Sécurité :

Un premier exercice d'évacuation a eu lieu ce lundi 23 septembre. Le mercredi 16 octobre aura lieu un exercice intrusion/attentat. Au cours du premier trimestre, un exercice lié aux risques majeurs (PPMS) aura également lieu.

Dispositif « Devoirs faits » :

Mme Desseignet, principale Adjointe, explique le fonctionnement du dispositif. Hormis une classe de 6^e, tous les autres élèves du niveau se sont vus proposer un créneau horaire fixe. L'idée est de proposer rapidement la même chose aux élèves de 5^{ème}.

Les élèves de 6^e se sont engagés jusqu'à la mi-février. A ce moment-là, il faudra faire un bilan.

Enfin, à terme, l'idée est de proposer des créneaux plus souples aux élèves des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Mme Metge, parent élu FCPE, demande pourquoi des créneaux souples ont été privilégiés sur ces niveaux. Mme Desseignet, principale adjointe, rappelle que les élèves de 3^{ème} ont beaucoup de cours et qu'il n'y a pas toujours les ressources humaines nécessaires.

M. Ducray, principal, remercie les enseignants qui se sont mobilisés cette année. Il explique que les objectifs du niveau 6^{ème} sont l'autonomie et la réduction des différences à l'issue du primaire.

Mme Morel, Conseillère pédagogique d'Education, rappelle que pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, il y a de l'accompagnement éducatif avec les assistants d'éducation.

M. Ducray, principal, évoque une future formation sur l'harmonisation du travail personnel de l'élève au cours du cycle 3 entre les écoles primaires du secteur et le collège (15 octobre et 17 décembre).

2. Rapport annuel du chef d'établissement 2018-2019

Voir Rapport annuel en pièce jointe

- Evolution des effectifs et de la structure :

Suite aux effectifs annoncés, il est soulevé par les enseignants et les représentants des parents d'élèves, la question d'un éventuel agrandissement du collège et de son self. Mme Rioux, représentante de la commune de Veauche, évoque une baisse des effectifs en primaire sur le secteur.

Mme Morel, C.P.E., évoque les problèmes liés au manque de salles. Mme Goepf, parent élue de la PEEP évoque la possibilité pour la commune de continuer à s'agrandir et à gagner des habitants et qu'il faut anticiper cela. Mme Rioux souligne les problèmes liés au PLU et au PEB.

M. Dardoullier, représentant du Conseil Départemental, évoque la possibilité de revoir la carte scolaire afin de créer un équilibre entre les collèges Jules Romains de Saint-Galmier et Antoine Guichard de Veauche. Il suffirait de réattribuer des communes au collège de Saint-Galmier.

- Mise en route du contrat d'objectifs tripartite.

- Rédaction du projet d'établissement pour la période 2019-2023.

- Candidature pour l'appel à projet BYOD.

- Répartition des moyens votée en CA

Domaine pédagogique

- Différenciation et dispositifs (PPRE, PAP, PPS)

- Inclusion

- Liaisons inter degrés (école/collège et collège/lycée en Français et bientôt en Mathématiques)

- Groupe de prévention et de suivi du décrochage scolaire

- Parcours Avenir « étoffé »

- Devoirs faits

- Le numérique au service des apprentissages et de la différenciation

Domaine éducatif

Le Collège Antoine Guichard est un établissement accueillant avec un climat scolaire agréable, bénéficiant de différents parcours et de nombreuses actions, notamment celles de Mme Morel et Mmes Pyleyre (Assistante Sociale) et Visier (Infirmière).

Les instances collégiennes fonctionnent bien : CVC, CESC et éco club... Les actions sont nombreuses.

Formation à la sécurité avec le passage du PSC1 par plusieurs élèves de Troisième avec le SDIS et Mme Thoral mais aussi les Gestes qui Sauvent avec Mme Visier. Cette dynamique s'accroît avec la création de la section des Cadets de la Sécurité.

Dans le domaine du sport, il est rappelé le bon bilan de l'U.N.S.S., la section sportive ultimate, le sport partagé et la Journée Urban Athlé, la journée Sport Parité Mixité...

Domaine partenarial

Il y a beaucoup d'actions au collège, sur tous les niveaux : voyages, sorties, interventions diverses...

Mme Morel, C.P.E., évoque la création d'un Escape Game par les élèves du CVC qui ont participé à l'action Collégien et déjà citoyen autour du thème de l'Europe. Tous les élèves du collège participeront. L'escape game dure une heure et occupe quatre salles.

Les élèves de 4^e joueront le jeudi 17 octobre.

Les élèves de 3^e joueront le vendredi 18 octobre.

Les élèves de 6^e et 5^e les 18 et 19 novembre.

L'idée est de continuer à faire travailler les élèves du CVC sur l'escape game avec la réalisation d'un plateau de jeu qui pourrait être utilisé lors des journées d'intégration 6^e et lors de la venue d'élèves étrangers.

La semaine des Langues aura lieu en Novembre.

Les élèves du niveau 4e vont travailler sur le bruit au collège, et notamment au self, et vont participer à l'action « Dose le Son » avec Mme Mujic.

Enfin, il est évoqué un projet autour de la création de coins lecture partout dans le collège avec la mise en place de boîtes à livres. M. Ducray évoque l'idée d'expérimenter à nouveau l'action « Silence, on lit ».

Mme Morel, C.P.E., informe les membres du CA de l'arrivée des cages de football pour la cour. Les élèves réfléchissent aux règles à mettre en place.

Rapport voté à l'unanimité : 22 pour

3. Rapport de l'Association sportive 2018-2019

Le bilan est positif. L'année dernière, sur 711 élèves, 249 étaient licenciés, soit 35%. Cette année, les enseignants ont dû refuser certains élèves dans certaines activités en raison d'une trop forte demande.

Les activités proposées ont lieu sur le temps de pause méridienne sauf l'activité escalade qui se déroule les lundi soir de 17h à 19h.

Cette semaine s'est déroulée la Journée Nationale du Sport Scolaire qui s'est organisée en deux demi-journées au collège : les mardi 24 et jeudi 26 septembre.

Il est enfin évoqué le déroulement d'une Assemblée Générale le vendredi 27 septembre à 12h. M. Ducray, principal, y invite les parents qui ont dû déjà recevoir une invitation.

Rapport voté à l'unanimité : 22 pour

4. Délégation de signature à Mme la Principale-Adjointe

M. Ducray, principal, explique qu'il est essentiel pour le bon fonctionnement du collège, en cas de problème grave ou s'il est absent, que Mme Desseignet puisse signer des documents concernant les élèves ou professeurs : une mesure conservatoire, une sanction, une annulation ou un report de cours, voire tout autre document administratif relatif à ces deux domaines exclusivement.

Délégation votée à l'unanimité : 22 pour

Départ de Mme Fabre : 21 Votants.

5. Bilan financier du FSE

Voir Bilan du FSE en pièce jointe.

Mme Morel, C.P.E., évoque les principaux points de ce bilan, financièrement très positif : 8261 euros soit 1600 euros de plus que l'année dernière. Cela s'explique car certaines dépenses n'ont pas été effectuées. Mme Morel explique le bénéfice important lié à la Chorale, celui lié à la vente des photos de classe...

Il reste encore un reliquat de près de 300 euros obtenus suite aux ventes de chocolats et de sweat-shirt pour le voyage Londres-Normandie. Il sera à répartir entre les familles des élèves concernés.

Près de 60% des élèves de l'établissement adhèrent au F.S.E.

Enfin, Mme Morel déplore la présence d'une seule famille à l'Assemblée Générale du FSE ce mardi 24 septembre.

Bilan voté à l'unanimité : 21 pour

II – Gestion matérielle et financière

1. Bilan pédagogique et financier : Voyage Angleterre Normandie

Suite au bilan pédagogique et financier du voyage, le coût du voyage passe de 397 à 367 euros. Les familles des élèves concernés vont donc recevoir un remboursement de 30 euros par virement bancaire et le collège encaissera le reliquat d'environ 41,50 €.

Bilan voté à l'unanimité : 21 pour

2. Bilan pédagogique et financier : Voyage Angleterre

Suite au bilan pédagogique et financier du voyage, le coût du voyage passe de 407 à 385 euros. Les familles des élèves concernés vont donc recevoir un remboursement de 22 euros par virement bancaire. Le collège encaissera le reliquat après remboursements, soit 29,22€.

Bilan voté à l'unanimité : 21 pour

3. Bilan pédagogique et financier : Voyage Alésia /Parc Astérix

Suite au bilan pédagogique et financier du voyage, le coût du voyage ne change pas (le remboursement à effectuer auprès des familles n'atteint que trois euros. Or, la charte des voyages du collège indique qu'un remboursement ne peut être effectué aux familles qu'à partir de huit euros). Le collège pourra ainsi effectuer une recette exceptionnelle de l'ensemble des reliquats, c'est à dire 174€.

Mme Goepf, parent déléguée PEEP, informe certains membres du Conseil d'Administration de la tenue de spectacles d'animaux sauvages, comme les dauphins, au Parc Astérix et interpelle les enseignants et la direction sur cette problématique. Il est rappelé que les élèves ayant participé au voyage n'ont pas vu ce type de spectacle, les objectifs pédagogiques du voyage étant d'évoquer la romanisation.

Bilan voté à l'unanimité : 21 pour

M. Ducray, principal, indique que la semaine retenue pour les voyages cette année est celle du 6 au 10 avril 2020, cela afin de perturber le moins possible le fonctionnement du collège.

4. Tarifs de la demi-pension 2020

Le Conseil d'Administration se prononce sur les tarifs laissés à son appréciation par le Département de la Loire, c'est-à-dire les tarifs des personnels extérieurs de passage et des personnels de catégorie A et B (selon indice). Les tarifs des repas « ticket » élèves et forfaits ne sont à ce jour pas connus.
Voir tarifs en PJ.

Tarifs votés à l'unanimité : 21 pour

5. Contrat pour un spectacle vivant avec la Compagnie Carnage

Le spectacle proposé par la Compagnie « Carnage » s'adresse à toutes les classes de troisième. Les représentations auront lieu le jeudi 28 et le vendredi 29 novembre 2019.

Contrat voté à l'unanimité : 21 pour

6. Contrat pour un abonnement à la plateforme de mini-stage Bac à Stages

Il s'agit d'avoir accès à un logiciel avec un simple navigateur afin de faciliter, pour les élèves de troisième, la recherche de mini-stages auprès des lycées pro de Loire nord et Loire sud. Plusieurs avantages sont mis en avant : plus de perte de papiers, possibilité de s'inscrire et de se désinscrire depuis le collège, savoir si l'élève est réellement présent ou non au lycée le jour du stage, la possibilité pour celui qui suit le stage en lycée d'ajouter un commentaire sur le stage de l'élève de troisième.

Mme Corona, secrétaire de direction, centralisera les demandes d'inscription.
Coût : 58,80 euros / an.

Contrat voté à l'unanimité : 21 pour

7. Convention BIA

La convention se fait avec « Les Ailes Foréziennes » (Andrézieux-Bouthéon). Les cours sont d'une durée d'une heure trente par semaine. Il y aura quatre vols (deux comme pilote et deux comme passager). En cas de réussite, 50 euros seront remboursés aux familles des élèves qui réussiront à obtenir leur B.I.A..

Convention votée à l'unanimité : 21 pour

8. Budget BIA

13 élèves de Troisième sont intéressés. Il est demandé une participation de 150 euros par élève soit 1950 euros. Le collège paie 150 euros pour le formateur. Budget total = 2100 euros.

Budget voté à l'unanimité : 21 pour

9. Abonnement Labomep

Départ de Mme Ramilien : 20 votants

Il s'agit d'un abonnement à un logiciel, auparavant gratuit et désormais facturé 80 euros pour une période allant du 24 septembre 2019 au 14 août 2020. Ce logiciel est conforme à la loi RGPD. Il est très utilisé par les collègues de Mathématiques.

Abonnement voté à l'unanimité : 20 pour

III – Questions diverses

Mme Goepp, parent élue de la PEEP, prend la parole pour demander s'il serait possible pour les fédérations de parents d'avoir un espace dédié sur Cybercollège. M Ducray, principal, répond qu'après consultation de M. Villeneuve, référent numérique au collège, cela devrait être possible.

Enfin, Mme Goepp, parent élue de la PEEP, signale que pour certains parents de 4^{ème}, être prévenu en juin pour la recherche de stage de Troisième est trop tard. Il faudrait prévenir les parents des élèves de Quatrième avant et les inciter à s'y prendre tôt car c'est une recherche à vraiment anticiper. M. Ducray, principal, rappelle qu'il a adressé un courrier aux parents de Quatrième début mai 2019 prenant en compte le changement de réglementation du stage.

M. Ducray, principal, rappelle deux dates importantes : La Cérémonie républicaine de remise du DNB le jeudi 17 octobre et la prochaine date du CA le jeudi 7 novembre.

La séance est levée à 19h50

Le Principal,
M. Ducray



La secrétaire de séance,
Mme Caroline Martin

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Mme Caroline Martin.